



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Un avis public est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **mardi, le 5 avril 2011 à 19 h** à la maison de la culture Maisonneuve, au 4200, rue Ontario Est, à Montréal, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Demande n° 1115092001 relativement à l'alignement de construction et à la marge latérale gauche en vue de permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale, situé au 5363, rue Pierre-Tétreault et localisé entre les rues Tiffin et Sentennes.

Cette dérogation mineure permettrait l'agrandissement de la résidence avec :

- un plan ne représentant pas au moins 60 % de la superficie de façade construit à l'alignement de construction, et ce, malgré les dispositions de l'article 52 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275);
- une dérogation à la marge latérale gauche, l'agrandissement étant situé à 1,34 mètre de la ligne latérale gauche au lieu de 1,5 mètre, soit un écart à la norme de l'ordre de 0,16 mètre, et ce, malgré les dispositions de l'article 71 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

2. Demande n° 1105092004 relativement à une saillie dans une marge en vue de permettre la construction d'une marquise en façade d'un bâtiment résidentiel, situé au 1700, avenue Émile-Legrand et localisé entre les rues La Fontaine et Notre-Dame Est.

Cette dérogation mineure permettrait la construction d'une marquise :

- faisant saillie sur 1,98 mètre au lieu de 1,5 mètre, soit un écart à la norme de l'ordre de 0,48 mètre, et ce, malgré les dispositions de l'article 330 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes lors de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 15^E JOUR DE MARS 2011

M^e Julie Doyon
Secrétaire d'arrondissement